



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
**INED-INRETS-
INRP**

En bref...

**SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>**

Numéro 253 du 11 mars 2011

Communiqué des organisations syndicales du CNRS

SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SGEN-CFDT Recherche EPST, UNSA Recherche, Sud Recherche EPST, SNPREEES-FO

Refusons la RGPP au CNRS : 4000 emplois menacés

Mardi 8 mars 2011, la direction du CNRS a présenté aux organisations syndicales l'audit RGPP des fonctions supports du CNRS. Cet audit mené par l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche (IGAENR), à la demande du premier ministre, a pour objectif la maîtrise de la dépense publique en définissant les pistes d'économie et préconise l'étude des possibilités d'externalisation et de mutualisation de ces fonctions entre les organismes et les universités. Plus généralement, la RGPP s'inspire des pratiques du «nouveau management public» qui vise à faire baisser le budget de l'Etat, à diminuer drastiquement le nombre de fonctionnaires, et contraindre le service public à adopter les pratiques de management des entreprises. En définissant les fonctions supports comme les compétences qui ne sont pas dans le cœur de métier du CNRS, la direction du CNRS se réfère implicitement à des pratiques d'externalisation mises en œuvre dans les entreprises.

Les événements vont se précipiter. Après les délégations régionales, l'IGAENR va auditer, en avril, les fonctions support dans 40 laboratoires test. En juin, le rapport provisoire sera rendu et après débat avec la direction du CNRS, il deviendra définitif. Les décisions seront prises en octobre par le conseil de modernisation des politiques publiques. Ces décisions concerteront entre 2658 et 4623 agents fonctionnaires et CDD. Mais, les fonctions dites de soutien (information scientifique et technique, valorisation) seront également concernées par l'audit RGPP à partir de septembre 2011. La direction a déjà chiffré, pour la fonction support, le nombre des départs en retraite et en mobilité externe à 370 entre 2011 et 2013. Cela donne une idée sur les premières possibilités de non remplacement de ces départs qui seront utilisés pour « *moduler la refonte des processus de gestion* ». Tout en affirmant ne pas vouloir procéder à la fermeture de délégations régionales en province, la direction annonce une réorganisation des tâches entre les délégations régionales de la région parisienne, (on parle de 2 suppressions sur les 6 délégations parisiennes). Elle évoque le développement de services mutualisés de gestion avec les universités et le développement de services à vocation nationale dans les délégations de province. La paye, la facturation centralisée des commandes qui seront dématérialisées, le service des affaires européennes, tout cela pourrait être redéployé en province. L'opération RGPP se conjugue avec le Grand Emprunt : dans les grandes universités de recherche les délégations pourraient se mettre au service de celles-ci et ailleurs se transformer en simple représentation administrative du CNRS.

La mise en place de la RGPP conduira à la baisse accélérée des effectifs de titulaires. Elle dégradera profondément les conditions de travail des collègues administratifs mais aussi de tous les autres personnels des laboratoires, chercheurs, enseignants chercheurs, ingénieurs et techniciens. Il faut ajouter que cette politique va s'appliquer aux autres organismes de recherche (EPST et EPIC), puis aux universités ; c'est donc l'ensemble du service public de recherche et d'enseignement supérieur qui est menacé et que nous devons défendre en nous opposant collectivement à la RGPP.

Les organisations syndicales sous signées disent NON à la RGPP et à son application au CNRS, refusent toute suppression de poste, et demandent l'abandon immédiat de l'audit de l'IGAENR. Elles appellent les personnels des laboratoires, du siège et des délégations à exprimer leur refus du démantèlement progressif du CNRS et de la casse de l'emploi. Elles demandent à leurs sections locales d'exprimer fermement ce refus lors des rencontres qui seront organisées en région par les délégués régionaux.

Pour riposter contre ces attaques qui sont les plus graves que le CNRS connaît depuis plusieurs années, elles appellent les personnels à se rassembler à partir de 9 heures le jeudi 31 mars, date du prochain conseil d'administration du CNRS, devant le siège du CNRS et devant les délégations régionales.

Paris le 8 mars 2011